



**Comité «OUI à la sécurité routière,
OUI à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève»**

Patrick Eperon
Case postale 1215
1001 Lausanne
021 796 33 00
info@securiteroutiere3evoie.ch
www.securiteroutiere3evoie.ch

**Aux médias et
à diverses personnalités**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Parlement vaudois pousse le gouvernement vaudois à s'engager enfin pour la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève !

Première victoire d'étape pour la pétition « Oui à la sécurité routière, Oui à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève »

Lausanne, le 10 juin 2008 – Le Parlement (Grand Conseil) vaudois a décidé aujourd'hui de renvoyer au gouvernement vaudois (Conseil d'Etat) le postulat qui charge le Conseil d'Etat vaudois d'agir enfin auprès de la Confédération « Pour une adaptation rapide du tronçon autoroutier St-Prex – Rolle – Nyon – frontière cantonale genevoise », soit un objectif similaire à la pétition « Oui à la sécurité routière, Oui à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève »

Le tabou de la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève est enfin tombé aujourd'hui avec le vote du Grand Conseil vaudois pour le postulat « Pour une adaptation rapide du tronçon autoroutier St-Prex – Rolle – Nyon – frontière cantonale genevoise », déposé par le député Claude-Eric Dufour (UDC), pa

Cette première décision d'une autorité politique vaudoise en faveur de la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève constitue également une première victoire d'étape pour la pétition « Oui à la sécurité routière, Oui à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève.

Le Comité de pétition salue ainsi la décision du Parlement vaudois, qui fait suite à de récents signaux encourageants de la part de la Confédération, compétente en matière autoroutière depuis le 1^{er} janvier 2008.

Pour tous renseignements :

Comité « Oui à la sécurité routière, Oui à la 3^e voie autoroutière entre Lausanne et Genève »

Patrick Eperon, Secrétaire du Comité

Mobile : 079 477 33 57